

BR 5462 B

FUNÉRAILLES

DE

M. WESMAEL

PROFESSEUR ÉMÉRITE

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES

PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE, &c., &c.

—
Extrait des *Annales belges de médecine vétérinaire*.
—

BRUXELLES

IMPRIMERIE COMBE ET VANDE WEGHE

PLACE DE LA VIEILLE-HALLE-AUX-BLÉS, 45

—
1872
—



FUNÉRAILLES

DE

M. LE PROFESSEUR WESMAEL

Les sciences naturelles viennent de faire une perte des plus sensibles en la personne de M. Constantin Wesmael, officier de l'ordre de Léopold, professeur émérite de l'école de médecine vétérinaire de l'État, membre de l'Académie royale des sciences, président honoraire de la Société entomologique, etc.

Cet ancien et bien regrettable collègue est décédé le 25 octobre 1872, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il a succombé aux suites de la grave infirmité dont il était affecté depuis plusieurs années.

L'inhumation de ses restes mortels a eu lieu le 28 dudit mois, dans le cimetière de Saint-Josse-ten-Noode, immédiatement après les obsèques célébrées solennellement, pour le repos de son âme, en l'église paroissiale des saints Jean et Nicolas, en présence d'une nombreuse assistance dans laquelle on remarquait, outre la famille et beaucoup d'amis du défunt, la plupart de ses collègues de l'Académie royale des sciences et

de la Société entomologique ; le corps enseignant presque tout entier de l'école de médecine vétérinaire, ainsi que les élèves de cette institution, etc.

Les honneurs militaires qui lui étaient dus, en qualité d'officier de l'ordre de Léopold, lui ont été rendus par une compagnie du régiment des carabiniers.

Au moment de la levée du corps, par le clergé de la paroisse, le suprême adieu a été adressé à notre regretté collègue par trois orateurs : M. le professeur Gluge, de l'université de Bruxelles, parlant au nom de l'Académie des sciences ; M. le professeur Thiernesse, directeur de l'école de médecine vétérinaire, se faisant l'interprète des sentiments du corps professoral de cet établissement, et M. Jules Sauveur, délégué de la Société entomologique.

Voici le discours de M. Thiernesse :

Messieurs,

Une voix très-autorisée vous a exposé, en des termes éloquents, les nombreux et importants services rendus à la science par le savant académicien dont nous entourons la dépouille mortelle. Permettez-moi maintenant de dire le suprême adieu à cet homme éminent, au nom de l'école de médecine vétérinaire de l'État, dont il fut, pendant trente ans, l'un des professeurs les plus distingués.

Rendue à elle-même par suite des événements de 1830, la Belgique n'avait pas seulement à se donner une organisation politique répondant à ses légitimes aspirations ; elle devait encore veiller à ce qu'elle fût bientôt en possession de tous les établissements d'instruction nécessaires.

Elle avait déjà des universités qui, moyennant quelques modifications dont l'expérience du passé avait démontré l'utilité, pouvaient lui suffire pour la plupart des études ressortissant à l'enseignement supérieur ; mais il lui manquait une école pour la médecine vétérinaire et les sciences agricoles.

En 1832, un savant professeur de l'école de médecine de Bruxelles, M. le docteur Graux, eut l'heureuse idée de chercher à combler cette lacune. Il s'associa, dans ce but, un confrère distingué de la capitale et quatre médecins vétérinaires instruits avec lesquels il s'était trouvé en relation, et ces hommes dévoués jetèrent résolument les bases de la nouvelle institution dont le besoin se faisait de plus en plus sentir. Comprenant que les sciences vétérinaires et agricoles ont entre elles une intime connexité, qu'elles sont même en quelque sorte inséparables, ils donnèrent à cette institution le titre de : *École de médecine vétérinaire et d'économie rurale*; adoptèrent un programme d'enseignement répondant à sa double destination, et, grâce aux encouragements de l'administration supérieure, parvinrent bientôt à l'élever au rang des meilleurs établissements similaires des pays voisins.

En 1836, appréciant toute l'utilité de cette école, dont il s'était borné jusque-là à assurer l'existence et à favoriser le développement, le gouvernement s'entendit avec ses fondateurs pour l'établir définitivement dans un vaste domaine qu'il venait d'acquérir, dans cette intention, au faubourg de Cureghem. Mais il lui fallait en même temps chercher à satisfaire aux *desiderata* qu'il y avait remarqués, en ce qui concerne les sciences naturelles.

C'est alors, Messieurs, qu'il fit appel aux lumières et au dévouement de M. Wesmael et que ce savant naturaliste, après avoir décliné l'honneur d'occuper à l'université de Liège la chaire de zoologie à laquelle le désignaient naturellement ses travaux scientifiques, voulut bien accepter la proposition qui lui fut faite d'enseigner, à l'École de médecine vétérinaire, la zoologie, la minéralogie, la géologie et la géognosie, puis, plus tard, la botanique, préférant cette position plus modeste, avec celle de professeur d'histoire naturelle à l'athénée de Bruxelles, afin d'éviter les inconvénients du déplacement de ses collections entomologiques.

Le gouvernement ne pouvait, Messieurs, faire un choix plus heureux pour cette nouvelle chaire qu'il venait d'ouvrir, et les nombreux élèves de mon regrettable collègue, s'ils pouvaient en ce moment apparaître ici, de tous les points du pays où ils sont dispersés, attesteraient, par leur présence, qu'il fut certes l'un de leurs meilleurs guides dans les études scientifiques, toujours attrayantes mais difficiles, qu'ils avaient entreprises.

C'est que, en effet, messieurs, ce professeur avait non-seulement une connaissance approfondie des sciences dont l'enseignement lui était confié, mais possédait au plus haut degré l'art de les communiquer à ses auditeurs.

Oui, Messieurs, je puis le dire sans crainte d'être démenti par personne, Wesmael fut le type du professeur éloquent et méthodique, c'est-à-dire du bon professeur, comme le répètent à chaque occasion ceux qui ont eu l'avantage de suivre ses cours, et ainsi qu'en fournissent la preuve irrécusable les progrès ordinairement rapides de la plupart d'entre eux dans les études faites sous la direction de ce vénéré maître!

Mais Wesmael ne se révéla pas seulement à notre école par les qualités de l'excellent professeur; il fut encore un modèle d'urbanité dans ses rapports avec ses collaborateurs. Son caractère doux, affable, prévenant, dévoué et affectueux lui attirait tous les cœurs, et, je dois le dire, il ne connut que des amis parmi ses collègues.

Aussi avons-nous tous éprouvé une vive peine lorsque, en 1866, — 30 années après son entrée en fonction — ce cher confrère, déjà parvenu à un âge avancé, fut contraint, par une affection qui lui interdisait désormais un travail intellectuel soutenu, de se retirer de la carrière professorale dans laquelle il avait rendu tant de services, et de réclamer le bénéfice de l'éméritat qui lui était dû.

Je ne vous parlerai pas, Messieurs, des travaux de notre laborieux collègue: un orateur plus compétent vient d'en faire ressortir l'importance. Il résulte évidemment de l'esquisse qu'il en a tracée, que ce sont des œuvres très-sérieuses, marquées chacune au coin du savoir et de la plus scrupuleuse probité scientifique, et toutes dignes, par conséquent, du premier corps savant du pays auquel elles ont été soumises.

Et cette esquisse prouve, en outre, que notre regretté collaborateur était un travailleur infatigable n'ayant en vue, dans ses recherches persévérantes, que l'intérêt de la science qu'il affectionnait passionnément et cultivait avec autant de succès que de courage, sans jamais se préoccuper des avantages personnels ni des récompenses honorifiques qu'il pourrait en retirer, sa profonde modestie, égale à sa grande valeur, le portant plutôt, sinon à mépriser ces distinctions, du moins à s'en croire peu digne; distinctions auxquelles il fut pourtant

sensible, lorsqu'elles lui furent décernées, aux applaudissements de toutes les personnes qui avaient été à même d'apprécier son rare mérite.

On vous l'a dit tantôt, Messieurs : il obtint successivement, de l'illustre fondateur de notre dynastie, la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold, et de son digne successeur, Sa Majesté Léopold II, celle d'officier de cet Ordre. Et ces distinctions, on peut le dire en toute vérité, ne furent jamais mieux justifiées.

Je pourrais, Messieurs, ajouter à ces considérations bien des détails encore pour vous montrer combien sont fondés et légitimes les regrets que la retraite, puis le décès de Wesmael ont produits à l'École de médecine vétérinaire, où il m'a été donné de le bien connaître, et où son souvenir restera impérissable, comme le sont ses œuvres dans le monde savant. Je me contenterai de rappeler l'empressement avec lequel cet estimable collègue répondait aux consultations qui lui étaient assez fréquemment demandées par des membres du corps enseignant dont il était une des gloires, comme par des médecins vétérinaires praticiens, relativement à la détermination, soit d'insectes, soit d'entozoaires dont ils n'étaient pas certains d'avoir bien interprété les caractères zoologiques.

J'ajouterai que, dans les réunions annuelles du conseil de perfectionnement de notre école, sa voix était toujours écoutée et ses observations accueillies avec la déférence que commandaient sa science et son expérience.

Mon cher et regretté collègue Wesmael, tes restes inanimés, auxquels nous nous efforçons de rendre un dernier hommage, digne de ta belle âme qui s'en est échappée, vont donc disparaître dans la tombe creusée pour les recevoir !

Fasse le Ciel que tu jouisses, au sein de l'Éternel, de la récompense de tes vertus, et que le suprême adieu que je t'adresse, au nom de l'École de médecine vétérinaire, signifie : au revoir !!

ULg - C. I. C. B.



709413137

LIBER